

Prévenir le risque de suicide au travail

Ces derniers mois, les médias se sont largement faits l'écho des suicides de professionnels au travail. Selon l'INVS, parue en mai 2010, le secteur de la santé et du social présente le taux de mortalité par suicide le plus élevé par l'Administration publique. Ces événements dramatiques résonnent comme l'échec dans la prévention de ce psychosocial par l'entreprise, l'encadrement et l'équipe. Former les professionnels à cette prévention reste fondamental pour éviter ces drames.

Objectifs

- Connaître le phénomène suicidaire et les facteurs déclencheurs
- Repérer et accompagner les salariés concernés
- Situer les rôles et responsabilités des différents acteurs
- Identifier les actions de prévention possible en matière de risque suicidaire

Public & Prérequis	Durée conseillée	Intervenants
Directeur et DRH Préventeur du travail Médecin, psychologue et infirmière du travail Membre du CHSCT Manager - Aucun prérequis	2 jours	Psychologue et juriste spécialistes en risque psychosocial

Eléments de contenu

Le suicide au travail : phénomène et signes

- Dépression, souffrance au travail, suicide, ...
- La crise suicidaire et ses étapes
- Repérer les signes d'alerte et les personnes exposées
- Epuisement professionnel, harcèlement, stress post traumatique, ...
- Quand la frontière entre le privé et le professionnel est floue

Responsabilités face au suicide au travail

- Le suicide comme accident de travail
- Suicide et faute inexcusable de l'employeur
- Types de responsabilités encourues et partage de responsabilités entre les différents acteurs

De la prévention du risque suicide au travail

- Les acteurs de la prévention : employeur, service de santé au travail, encadrants, collègues, professionnels de l'accompagnement extérieur à l'entreprise
- Préventions primaire, secondaire et tertiaire
- Les principales actions organisationnelles et managériales
- Les procédures d'alerte face au risque suicidaire

Techniques & Outils pédagogiques

- Apports conceptuels et méthodologiques courts appuyés par diaporama
- Etudes de cas
- Etude de la jurisprudence pour non juristes
- Travaux en sous-groupes sur les grands axes d'action

Les + de la formation

- L'essentiel à retenir vous est fléché au moyen d'une carte mentale et d'une liste de messages clés.
- Bénéficiez d'un accès pendant 4 ans à un mur web de ressources très complet (diaporama, guides, outils publications, ...) et mis à jour régulièrement.
- De nombreux autodiagnostic managériaux vous seront proposés ainsi que l'analyse de situations réelles pour vous permettre de vous inscrire dans un plan de perfectionnement continu
- Vous pourrez expérimenter certaines activités ludiques que vous pourrez réutiliser avec vos équipes

Tarif

[Nous consulter](#)